

**Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux  
ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Quarante-deuxième session**  
**Genève, 28 février – 4 mars 2022**

DECISIONS DE LA QUARANTE-DEUXIEME SESSION DU COMITE

*Document adopté par le comité*

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR :

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Le comité a élu M. Ian Goss (Australie) président de la quarante-deuxième session du comité et Mme Lilyclaire Bellamy (Jamaïque) présidente à compter de la fin de la quarante-deuxième session et pour le reste de l'exercice biennal 2022-2023. Le comité a également élu M. Jukka Liedes (Finlande) et M. Yonah Seleti (Afrique du Sud) aux postes de vice-présidents pour l'exercice biennal 2022-2023.

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR :

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président a soumis pour adoption le projet d'ordre du jour diffusé sous la cote WIPO/GRTKF/IC/42/1 Prov.2, qui a été adopté.

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR :

ADOPTION DU RAPPORT DE LA QUARANTE ET UNIEME SESSION

Le président a soumis pour adoption le projet de rapport de la quarante et unième session du comité (WIPO/GRTKF/IC/41/4 Prov.2), qui a été adopté.

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR :

ACCREDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS

Le comité a approuvé à l'unanimité l'accréditation de Ka'uikiokapō, de Native Nations Law and Policy Center, faculté de droit de l'Université de Californie à Los Angeles et de Structural Analysis of Cultural Systems (S.A.C.S.) en tant qu'observateurs ad hoc.

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR :

PARTICIPATION DES COMMUNAUTES AUTOCHTONES ET LOCALES

Le comité a pris note des documents WIPO/GRTKF/IC/42/3 et WIPO/GRTKF/IC/42/INF/4.

Le comité a vivement encouragé et invité les membres du comité et tous les organismes publics ou privés intéressés à contribuer au Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées.

Rappelant les décisions prises à la session de 2021 de l'Assemblée générale de l'OMPI, le comité a également encouragé les membres du comité à examiner d'autres modalités de financement.

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR :

RESSOURCES GENETIQUES

Le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/42/4, un nouveau document intitulé "Document de synthèse concernant la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques Rev.2". Il a décidé que, à la clôture de ce point de l'ordre du jour le 4 mars 2022, le texte serait transmis à la quarante-troisième session du comité, conformément au mandat du comité pour l'exercice biennal 2022-2023 et au programme de travail pour 2022.

Le comité a pris note et débattu des documents WIPO/GRTKF/IC/42/5, WIPO/GRTKF/IC/42/6, WIPO/GRTKF/IC/42/7, WIPO/GRTKF/IC/42/8, WIPO/GRTKF/IC/42/9, WIPO/GRTKF/IC/42/10, WIPO/GRTKF/IC/42/11, WIPO/GRTKF/IC/42/12, WIPO/GRTKF/IC/42/INF/7, WIPO/GRTKF/IC/42/INF/8, WIPO/GRTKF/IC/42/INF/9 et WIPO/GRTKF/IC/42/INF/10.

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR :

CREATION D'UN OU PLUSIEURS GROUPES SPECIAUX D'EXPERTS

Le comité est convenu qu'une réunion d'un groupe spécial d'experts sur les ressources génétiques soit organisée avant la quarante-troisième session du comité en appliquant mutatis mutandis les mêmes dispositions que celles convenues à la trente-septième session au titre du point 6 de l'ordre du jour. Le comité est convenu que la réunion se tiendra le dimanche 29 mai 2022 de 9 heures à 16 h 30 (heure de Genève).

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR :

QUESTIONS DIVERSES

Ce point de l'ordre du jour n'a fait l'objet d'aucune discussion.

DÉCISION CONCERNANT LE POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR :

CLOTURE DE LA SESSION

Le comité a adopté ses décisions relatives aux points 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de l'ordre du jour le 4 mars 2022.

[Fin du document]